

édito

C'est pour mieux appréhender l'avenir et anticiper les diminutions de nos ressources que nous avons voté le 7 avril dernier une augmentation d'impôts de 2%.

La baisse drastique des dotations cumulée aux transferts de l'État non compensés (rythmes scolaires, instruction des permis de construire, normes accessibilité...) nous y contraint et, a pour conséquence dès cette année, une orientation très sensible à la baisse des investissements.

Nous devons donc faire des choix, innover et offrir un service public moins coûteux. Nous n'avons pas d'autre alternative !

Dans le respect des priorités que sont la solidarité, le cadre de vie, le développement durable, les dossiers en cours concernent l'accessibilité, les diagnostics énergétiques des bâtiments publics et des travaux sur le réseau d'eau potable et d'assainissement.

L'annonce de la fermeture d'une classe au groupe scolaire dès la rentrée prochaine a provoqué la colère et l'incompréhension des parents d'élèves et la nôtre. Nous avons décidé de faire un recours auprès du ministère. Chaque année les restrictions budgétaires mettent davantage en danger les écoles rurales. Pourtant leur avenir passe par le maintien des classes et des services mis en place par les communes.

Sans pour autant nier les difficultés et les réalités, il est important de garder le cap sur les projets et de résister à l'austérité. Oui, il nous est permis d'avoir un autre regard sur demain !

Je fais confiance en nos capacités de citoyens responsables à relever ensemble des défis, à donner du sens à nos actions, sans disperser nos investissements, nos finances.

Et à l'approche de l'été je vous retrouverais avec plaisir le 6 juin pour les 4^e rencontres musicales bonifiées le 7 juin d'un concert à 2 chœurs et les 7, 8 et 9 août pour la fête votive !

Très bons moments

Régine Ailhaud-Blanc
Maire de Champtercier



En bref

Week-end musical à Champtercier

Samedi 6 juin à 16h30

Rencontres Musicales de Champtercier
Proposé par l'association « Des musiques et de mots »

A partir de 16h30 jusqu'à 23h30
Entrée libre - Voir page 4

Dimanche 7 juin à 17h

Concert rencontre « à deux coeurs »
Eglise de Champtercier

Au programme le vocal mixte "Volubilis" dirigé par Marie Beune (enfant du pays) et "les Valets de chœur" groupe masculin dirigé par Nicole Olivier. Chant traditionnel et musique sacré ancienne ou contemporaine.
Entrée : Libre participation.

**ÉGLISE DE
CHAMPTERCIER**

**Dimanche
7 juin 2015
17 heures**

**CONCERT
RENCONTRE
"à deux chœurs"**

avec

l'Ensemble VOLUBILIS

direction
Marie Beune



et les VALETS de CHOEUR

direction
Nicole Olivier



Libre
participation

Budget

Budget 2015 de la commune

Le budget a été voté début avril

Pour les élus, la construction d'un budget est d'abord et avant tout un exercice de prévision qui n'est pas facile au moment où l'Etat se désengage de plus en plus des financements des collectivités.

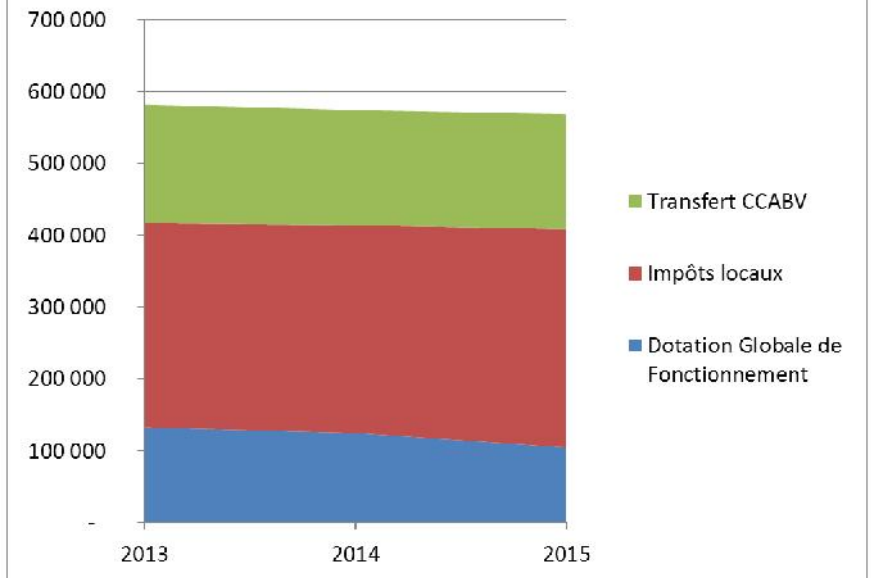
En effet, au niveau des recettes, les dotations de l'Etat et les impôts locaux constituent la plupart des rentrées financières. En 2012, le montant total des transferts du budget de l'Etat s'élevait à 183 000 euros. En 2015, ce ne seront que 108 000 euros que la commune va percevoir.

Sur 4 exercices, elles ont baissé de plus de 40 %.

Ce rappel est nécessaire pour que chacun comprenne les orientations que nous prenons et qui s'imposent à nous pour certaines d'entre elles.

Avec des baisses qui sont également annoncées pour les prochaines années, la responsabilité des élus est de maintenir les services fournis à la population sans trop s'endetter. C'est pourquoi le conseil municipal a voté une augmentation de 2% des taxes locales.

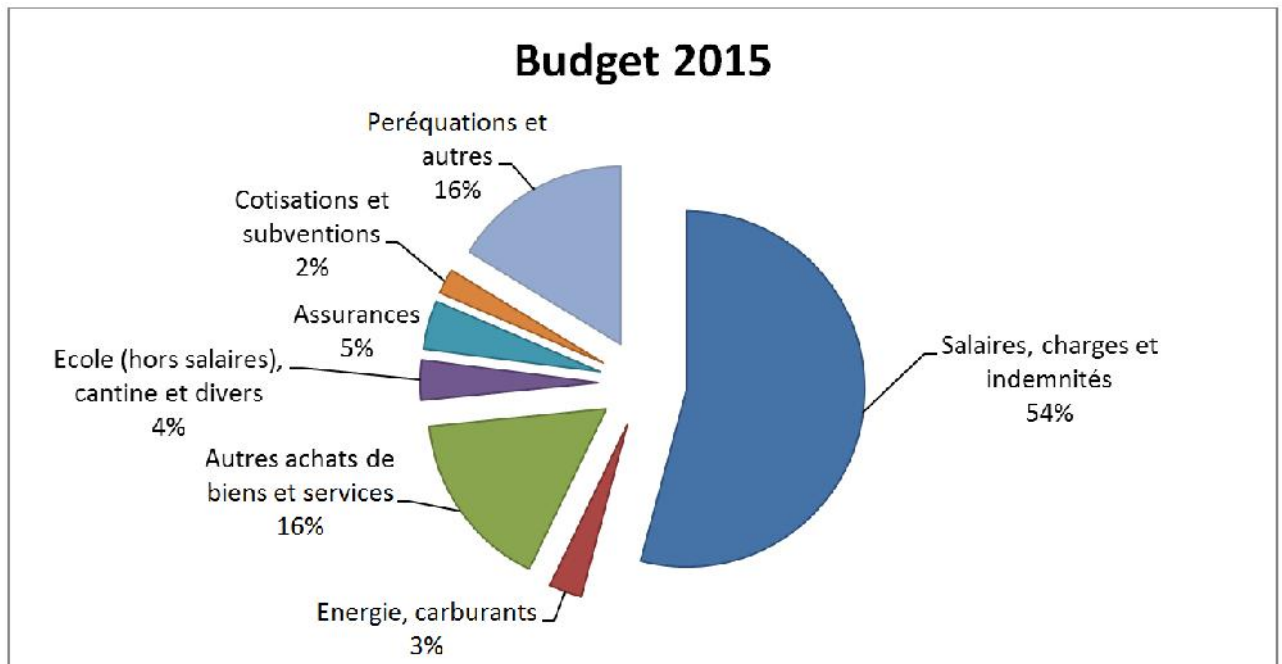
Parallèlement les investissements pour améliorer les équipements de la commune vont continuer. Des tra-



Budget 2015 RECETTES

vau de voirie vont être engagés à la Fraîche et à Chadourène, l'ilot a été sécurisé. Enfin les études pour rendre accessible les bâtiments communaux vont être lancées.

Ce budget est donc marqué par la prudence mais aussi par la volonté des élus de maintenir une qualité de vie à Champtercier avec des moyens réduits.



Budget 2015 DEPENSES

Groupe scolaire Pierre Gassendi

Suppression de poste d'enseignant pour la rentrée 2015/2016

Le Directeur des services académiques souhaite revenir sur le dispositif d'accueil des enfants de 2 ans mis en place en 2013 et projette de fermer une classe dès la prochaine rentrée scolaire à Champtercier.

Nous avons rencontré le Directeur d'académie le 27 mars 2015 et lui avons exposé nos arguments. En effet l'école du village est importante pour les citoyens, nos effectifs sont en augmentations et nous avons toujours accueilli les enfants de moins de trois ans, le village est en pleine croissance et des constructions sont en cours.

Nous avons alerté par courrier du 30 avril 2015, Messieurs le sénateur et le président du conseil général sur le problème des fermetures de postes dans toutes les écoles du département, car Champtercier n'est pas la seule commune à être touchée.

Nous avons eu confirmation suite à l'arrêté du 17/04/2015, de la suppression du poste d'enseignant sur l'école de notre village. L'Inspecteur d'académie s'est engagé en fonction du nombre d'élèves présents le jour de la rentrée, à nous attribuer une poste provisoire d'enseignant.

Une demande de rendez vous a été prise auprès du recteur et un recours hiérarchique est en cours auprès de Madame la ministre Najat Vallaud-Belkacem.

L'avenir de nos territoires ruraux passe par le maintien des classes et des services périscolaires mis en place par les communes. Le droit à l'éducation est une responsabilité partagée entre parents, pouvoirs publics, éducation nationale, professionnels de l'enfance. Chaque enfant, quel que soit son lieu de vie, a droit à un enseignement de qualité, et, nous le savons tous, la qualité de l'accueil est une condition du développement de ses potentialités et un facteur de prévention.

Rythmes scolaires

Depuis la rentrée 2013, nous avons mis en place la nouvelle réforme sur les rythmes scolaires. L'activité périscolaire incombe aux communes et cela fait 2 ans que nous proposons aux enfants des activités 2 soirs par semaine après l'école.

Nous avons de nouvelles contraintes qui nous sont imposées et nous ne pouvons les mettre en place. Pour percevoir l'aide de la Caisse d'Allocation familiale, nous devons avoir fait une déclaration en accueil de loisirs, mais pour cela il faut avoir du personnel qualifié et surtout un directeur de cet accueil qui est diplômé du BAFD. Il est très difficile de recruter des intervenants pour un contrat de 1h15 le soir. Nous avons contacté le directeur du Centre de loisirs de Digne qui est en gestion avec l'association Léo Lagrange spécialiste de l'enfance et de l'animation. Les activités seront regroupées sur 1/2 journée le mardi après-midi. Une pause méridienne conséquente pour que les enfants puissent rentrer chez eux se restaurer dans de bonnes conditions. Une rencontre est programmée avec le directeur de Léo Lagrange pour établir le projet pédagogique et le fonctionnement des activités.

INFOS TRAVAUX

- Viabilisation du lotissement des Couestes terminée.
- Travaux de l'aire de retournement de l'Hubac de Chadourène terminés
- Travaux de sécurisation de l'ilot des ordures ménagères terminés
- Restauration du mur de clôture rue du Pontin en cours. (travaux confiés à la ligue de l'enseignement comme support de chantier école)

ASSOCIATIONS

Rencontres et Partages entre les Générations

Notre association a tenu son assemblée générale le 31 janvier 2015, précédée d'un repas. Plus de 110 personnes ont apprécié l'aïoli. A la suite de l'AG nous avons partagé la galette des rois dans une ambiance chaleureuse. Le 21 mars a eu lieu le repas de l'association. Tous ont été ravis par la prestation du traiteur.

Le 18 avril une trentaine d'adhérents ont visité Toulon : le Mt Faron par le téléphérique, puis déjeuner sur les quais et pour terminer la journée, balade en petit train dans la ville et vers l'arsenal

Le 6 mai le challenge de boules avec pique-nique tiré du sac le midi.

Le 3 ou le 10 juin, selon la météo, aura lieu le concours de boules, réservé aux adhérents.

En Septembre, le 19 ou le 26, nous envisageons un voyage sur 2 jours dans le Vercors. Ce voyage est ouvert à tous. S'il y a moins de 30 personnes ce voyage sera annulé et remplacé.

Le mercredi 21 octobre, l'après-midi, nous partagerons des crêpes.

Le 11 novembre, la traditionnelle soupe d'épeautre.

Et pour finir l'année nous prévoyons un après-midi récréatif, le 12 décembre, pour partager un moment de convivialité cher à tous.

Les activités boules du mercredi et vendredi sont attendues avec impatience. Merci à la Mairie aux aménagements pour l'accès à la salle sous la bibliothèque, qui permet à un résident de la maison de retraite de venir jouer au scrabble en toute sécurité.

Les randos ont repris et les amateurs sont allés au vieil Esclangon, à l'Agra et au Cousson. En juin ils iront au Montdenier et aux grès d'Annot.

Champtercier Pratique

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à...

GONÇALVES Tiago né le 27 janvier 2015
BERNARD Lola née le 28 février 2015
VIVALDI Eline née le 12 mars 2015
NEBES Fabio né le 16 avril 2015

MARIAGES

Toutes nos félicitations à...

FASSINO Gaël et FABING Laetitia le samedi
2 mai 2015

INFOS MAIRIES

A compter du lundi 29 juin 2015 l'accueil du public de la mairie et de la poste se fera dans l'actuel bureau de poste.

Les horaires de la mairie :

Lundi 8h à 18h sans interruption, mardi, mercredi jeudi et vendredi de 8h à 12h.
Sur RDV l'après midi.

Les horaires de la poste :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

Ramassage des encombrants :

le dernier mercredi de chaque mois, inscription à faire avant le mardi 10h auprès d'Isabelle COLOMBANI à l'accueil mairie ou au 04 92 34 55 21.

Pour les jeunes de 16 ans recensement militaire à faire en mairie.

Bibliothèque :

Appel au bénévole. Votre bibliothèque municipale a besoin de vous.

Vous aimez les livres, vous avez un peu de temps disponible pour faire partager votre passion. Contactez la mairie

Fête de l'école le 26 juin 2015

Infirmier libéral :

Un enfant du pays, Alvaro Baudino a choisi d'exercer en tant qu'infirmier libéral diplômé d'état sur notre commune. : les plaines
Tél. 06 85 60 98 46
Email : albundy04@hotmail.fr

Fête de Champtercier 7, 8 et 9 Août 2015

Le Comité des fêtes (Association Festivités Animations Champtercier)

organise la fête votive les 7, 8 et 9 Août 2015, autour du thème : « Le comité en chantier ». Comme chaque année, toute l'équipe déguisée vous recevra pour des moments de bonheur avec de nombreuses animations : concours de boules adultes et enfants, Paty le clown pour les enfants, jeux apéros, soirées avec Capt'ain Jo et le groupe T3rtio et d'autres surprises.... Le comité vous propose de



venir déguster les moules frites le samedi soir et la paëlla le dimanche midi (16 euros café, vin, fromage et dessert compris). Toute l'équipe espère vous voir nombreux au rendez-vous pour partager

avec vous ces trois jours de festivités. Pour plus de renseignements et des réservations : Jacky Herrewyn (président) : 06 76 08 76 48 ou Aude AMAUDRIC : 06 81 03 02 84

Rencontres musicales de Champtercier samedi 6 juin



Place de l'église Entrée libre

16h30

« Under One Sixty Five »
Chansons par les enfants de l'école de Champtercier

17h15

Bal des enfants

18h30

Scène ouverte (ouvert à tous) inscription au 06 15 64 07 76

19h30

« Under One Sixty Five »

20h15

Concert « Hammer Swing »

21h15

Concert « Diablo Son » (musique cubaine)

Buvette à partie de 19h

Renseignements

06 15 64 07 76 - 04 92 34 58 71